

STRUCTURER L'ÉCOSYSTÈME DE LA CRÉATION ARTISTIQUE EN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

À QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

Au moment même où les usages des technologies numériques dans la création artistique prennent un essor sans précédent et sortent d'une logique de niche, il n'existe plus, avec la disparition du DICRéAM, de soutien structurant pour accompagner ces créations prenant en compte les spécificités de leurs modalités de production et de diffusion (temps longs, petites jauges etc.). Les équipes artistiques rencontrent des difficultés à être soutenues par les DRAC, la nature hybride et transdisciplinaire des projets ne correspondant pas aux entrées disciplinaires habituelles. Forts des cinq années d'expérimentation du programme CHIMÈRES, les consultations conduites par la DGCA ont fait remonter de réels besoins de la part des professionnels et des artistes :

- **mutualisation de ressources et de compétences** (technologiques, juridiques etc.) notamment dans un souci de **sobriété écologique** ;
- **conseils, formation** (en direction des équipes artistiques, de leurs accompagnateurs, des lieux de création et de diffusion etc.) ;
- **renforcement des réseaux de coproduction et de diffusion** agissant en coopération, etc ;
- **renforcement des moyens dédiés aux équipes artistiques**, et ce, plus particulièrement dans les phases d'écriture et d'expérimentation.

CONTENU :

L'objectif est de structurer un meilleur accompagnement de la production et de la diffusion des œuvres en environnement numérique. A cet effet, il est proposé de mettre en place **une organisation s'appuyant sur les ressources et les compétences à l'œuvre dans les territoires** en favorisant une meilleure intégration dans les programmes existants. **Dans un premier temps**, en coconstruisant avec les DRAC et les acteurs culturels du territoire, il est proposé de **renforcer les écosystèmes territoriaux les plus « matures » (territoires pilotes)** puis de l'étendre progressivement à l'ensemble du territoire national, en :

- Renforçant les écosystèmes régionaux existants en matière de production et de diffusion de la création artistique en environnement numérique, dès lors qu'ils s'inscrivent dans des logiques de coopération structurante et pérenne.
- Accompagnant la structuration d'écosystèmes dans les régions qui ne sont pas dotées d'un réseau d'acteurs suffisamment mature (fonds d'amorçage à la structuration destinées aux DRAC qui ne sont pas pilotes).

Il est donc proposé d'identifier des **structures ressources dans les territoires** et de leur confier un rôle de « **chef de file** » de leur écosystème territorial.

- Certains pôles de ressources territoriaux pourraient également se voir confier une mission à l'échelle nationale, notamment en matière de : **renforcement des logiques de mutualisation et de partage de ressources et de compétences**, en matière de **ressourcerie matérielle et immatérielle / observation et prospective partagées** sur les usages des technologies dans la création / **acculturation et formation / conseil et orientation**.
- **Une coordination générale depuis la DGCA (coordination des écosystèmes, animation des DRAC, pilotage fonds d'amorçage).**

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

- **Nov23 - Janv24** | Mobilisation des DRAC pilotes et identification de pôles de ressources « chefs de file »
- **2024 - 2026** | Première vague de mise en œuvre avec les territoires et les DRAC pilotes, fonds d'amorçage
- **2026** | Elargissement progressif du dispositif aux autres régions

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DGCA	Porteur	• Coordination générale du dispositif, accompagnement des DRAC, pilotage fonds d'amorçage
DRAC	Contributeur	• En charge de faire émerger l'écosystème territorial (besoins, identification des ressources existantes, émergence d'un pôle territorial de ressources) • Expérimentation du dispositif pour les DRAC pilotes qui ont déjà un pôle territorial identifié
SNUM	Contributeur	• Coordination avec le PNV (programme de numérisation et de valorisation déconcentré dans les DRAC) • Appui à la coordination nationale

OUTILLER LA GESTION DES DONNÉES ET DOCUMENTS NUMÉRIQUES DE LA SPHÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

A QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

Les travaux menés dans le cadre de la stratégie numérique culturelle ont cherché à embrasser collectivement le défi de « garantir la pérennité et l'accès aux archives publiques numériques ».

L'investigation a permis de faire ressortir des besoins, qui vont au-delà de l'archivage numérique :

- Un besoin de **stockage pérenne et sécurisé** de la diversité des documents et contenus numériques (natifs ou numérisés, documents, données, images, fichiers multimédias, modèles 3D, mais aussi œuvres numériques etc.) qui précède, dans la maîtrise globale du cycle de vie des données, le besoin d'archivage numérique intermédiaire et définitif (portés respectivement au ministère par les offres interministérielles VaS et VITAM).
- Un besoin de **sensibilisation des directions** au caractère certes chronophage mais indispensable de l'archivage numérique, en lien avec le SRH et le haut fonctionnaire à l'encadrement supérieur
- Un besoin de **consolidation et de mise en visibilité des offres de services existantes**
- Un besoin **d'accompagnement à la définition des besoins de stockage et d'archivage, de formation et de partage de bonnes pratiques, voir même de mutualisation d'outils**

CONTENU :

Face aux difficultés remontées par le ministère, les établissements et les DRAC dans la gestion de leurs données et documents numériques (médias, œuvres numériques, modèles 3D...), l'objectif est de :

- Construire et proposer une **offre de services de solutions numériques mutualisées** pour stocker, pérenniser et archiver ces actifs (en valorisant les offres déjà existantes, dont VITAM et VaS pour l'archivage).
- Organiser une **gouvernance commune** entre les acteurs de l'archivage et du numérique au sein du ministère
- **Sensibiliser, accompagner, former et conseiller** en matière d'archivage numérique
- Favoriser **l'échange d'informations et la mutualisation** des pratiques d'archivage numérique

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

- **GOUVERNANCE** | Organiser une gouvernance sur la thématique du cycle de vie des données et de l'archivage au sein du ministère, en articulation avec les instances ministérielles de pilotage du numérique.
- **OFFRE DE SERVICES** | Archivage numérique dans les DRAC
 - 2023 – Début 2024 | Décrire les offres de services existantes
 - Sept23 – Févr24 | Etudier les besoins d'archivage numérique des DRAC et définir une offre mutualisée
 - Sept24 – 2025 | Expérimenter une offre d'archivage numérique au moyen de VAS pour quelques DRAC pilotes
 - Sept24 – 2025 | Définir un plan de gestion de l'information numérique des DRAC pour faciliter la gestion du cycle de vie, particulièrement pour les données et documents remis par des opérateurs et prestataires
 - 2025 : Mettre en place une organisation au sein des DRAC et de la mission archives permettant la mise en œuvre de l'archivage intermédiaire via l'offre VAS
 - 2025 | Etendre les réflexions à l'utilisation de l'offre de service VAS pour les SCN
- **OFFRE DE SERVICES** | Explorer les scénarios d'évolution du module de collecte VITAM pour couvrir l'ensemble du cycle de vie des données et documents et répondre aux besoins d'utilisateurs (en matière de gestion courante puis intermédiaire puis définitive et d'accès) en leur faisant bénéficier des acquis d'une suite logicielle éprouvée.
 - 2nd semestre 2024 | Expérimentation et produit minimum viable
- **FORMATION** | En cours | Valoriser et mettre en visibilité l'offre de formation existante et faire évoluer les offres pour mieux les adapter aux besoins sur l'intégralité du cycle de vie des données.

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DGPA / SIAF	Porteur	
		• Gouvernance du cycle de vie des données en matière d'archivage numérique et de l'offre de services ; pilotage de l'offre de formation
SG/mission archives	Porteur	• Conseil et animation des DRAC et des SCN sur l'archivage mutualisé • Gouvernance sur le cycle de vie des données et sa mise en place • Contribution à l'offre de formation
SNUM	Porteur	• Copilote de l'expérimentation de VAS pour les DRAC • Construction de l'offre VITAM versus la gestion des données et documents durant la période courante et intermédiaire

CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE ENTRE ACTEURS INNOVANTS

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

A QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

Afin d'impulser des dynamiques permettant de favoriser l'innovation au sein du secteur culturel, il est nécessaire que les acteurs culturels et technologiques puissent se rencontrer et expérimenter dans un cadre favorable. En effet, les technologies (immersives, intelligence artificielle, web3, etc.) transforment également la manière de concevoir et de réaliser des offres et des expériences culturelles : elles encouragent davantage la pluridisciplinarité, le montage d'équipes hybrides à la frontière entre art et science, l'émergence de nouveaux types de partenariats entre artistes, studios, producteurs, diffuseurs et institutions culturelles (coproductions, etc.).

Par ailleurs, les défis à relever en matière de sobriété numérique imposent de promouvoir la mutualisation de projets notamment en matière d'infrastructures et d'équipements matériels.

Les groupes de travail de la stratégie numérique ont ainsi fait ressortir un besoin de visibilité et de mise en relation des réseaux afin de faire émerger des collaborations nouvelles entre acteurs technologiques, acteurs académiques et acteurs culturels, de favoriser les rencontres et de mettre en valeur les innovations numériques sectorielles.

CONTENU : Mettre en réseau les acteurs de la culture et les acteurs technologiques pour favoriser l'innovation

- Capitaliser sur la renommée du Forum Entreprendre dans la culture pour développer sa dimension de mise en réseau autour de l'innovation numérique et approfondir l'opportunité d'y créer des formats nouveaux
 - Etudier les formats possibles : journée dédiée à l'innovation numérique, stands pour des entreprises innovantes sélectionnées, organisation de temps de rencontre entre acteurs, prise de rendez-vous entre participants, présentations courtes d'entreprises innovantes et/ou de projets culturels, etc.)
 - Elargir progressivement les populations invitées sans dénaturer le cœur de l'évènement (conseils et outils pour jeunes entrepreneurs et étudiants).
- Etendre ces évolutions aux déclinaisons régionales du Forum
 - Proposer un format clé en main de parcours d'innovation numérique déclinable par les DRAC et les agences régionales dans les forums régionaux.
 - Aider les DRAC à identifier et cartographier les réseaux d'acteurs innovants sur leur territoire
- Instaurer des rendez-vous réguliers de la communauté numérique des établissements du ministère pour favoriser le partage d'expériences, la prise en compte de nouveaux usages et la mutualisation
 - Organiser un évènement stratégique en 2024 sur l'intelligence artificielle
 - Tester des formats collaboratifs sur des thématiques (ex : données, jeux vidéo, immersif culturel,...)

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

- Janvier 2024 | Définir les différentes évolutions possibles du Forum entreprendre dans la culture et identifier les nouveaux formats à tester dans le cadre des prochaines éditions
- Juin 2024 | Inscrire dans le cadre du Forum 2024 un parcours thématique autour de l'intelligence artificielle
- S2 2024 | Tester ces évolutions dans le cadre de certains FEC régionaux
- Tout au long de l'année | Proposer des évènements visant à favoriser la collaboration entre EP

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DGMIC	Porteur	Organisation du Forum Entreprendre dans la culture
SNUM	Contributeur	Appui à l'organisation, mobilisation de la communauté numérique des établissements sous tutelle du ministère
CNC, DGPA, DGCA, DG2TDC	Contributeurs	Participation à la conception des thématiques abordées et à la mobilisation des acteurs pertinents sur leur périmètre
DRAC	Contributeurs	Déclinaison régionale du Forum Entreprendre dans la culture

CRÉER UN CENTRE DE RÉFÉRENCE SUR LES TECHNOLOGIES DE LA LANGUE

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

A QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

On assiste aujourd'hui à **une expansion des domaines liés à l'intelligence artificielle** dont les technologies de la langue.

L'Europe d'une manière générale et la France en particulier, ont la volonté et l'ambition de s'imposer dans ce secteur, de faire face aux géants américains et chinois, et de **développer la souveraineté numérique**.

Dans cette optique, l'idée **d'un centre de référence français et européen sur les technologies de la langue** a vu le jour.

Ce projet serait implanté au sein de la **cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts**.

La **concertation au niveau national** a débuté mi-2022 et s'est accélérée début 2023.

La **concertation au niveau européen** a débuté en décembre 2022 et une vingtaine d'États membres ont été rencontrés dans ce cadre.

Un **groupe de travail formel** a été mis en place par la Commission européenne en avril 2023. Il s'est réuni 6 fois et est **coordonné par le ministère français de la Culture**. Il compte une cinquantaine de participants.

En parallèle de ces concertations institutionnelles, la DGLFLF a organisé une **consultation publique** de février à avril 2023 en s'appuyant sur la démarche autour de la stratégie numérique culturelle.

CONTENU :

L'ambition est de **construire une infrastructure européenne numérique à vocation industrielle (EDIC) centrée sur les technologies de la langue**, et organisé autour d'un **projet européen** d'Alliance pour les technologies des langues ALT-EDIC.

Ce centre de référence aurait pour rôle **d'accompagner un écosystème de start-ups, d'industriels et de chercheurs** en leur offrant :

- De grandes capacités de calculs pour adapter finement et développer des modèles de langue
- L'accès à de grands volumes de données partagées entre les acteurs via une plateforme de stockage sécurisée
- Un support sur les questions juridiques, éthiques liées aux technologies des langues
- Un appui à la création de nouvelles entreprises dans les domaines des technologies de la langue et de l'IA
- Un service de communication et de mise en visibilité des activités de certaines de ces TPE / PME
- Une mise en relation du tissu industriel avec les acteurs du monde académique
- Un service de médiation et de sensibilisation à destination du grand public sur les enjeux de la langue

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

Volet national – Projet LANGU:IA

- **Janvier 2024** | Préfigurer le projet sous la forme d'une start-up d'Etat dans le cadre de l'alliance des acteurs de l'intelligence artificielle générative (AlliAnce)
- **Décembre 2023 – Juin 2024** | Réaliser des études d'ingénierie
- **Fin 2024** | Créer la structure nationale sur le site de Villers-Cotterêts

volet européen – Projet ALT-EDIC

- **Novembre 2023** | Déposer le dossier auprès de la Commission Européenne
- **Avril – Juin 2024** | Constituer l'établissement ALT-EDIC sous statut d'organisation internationale
- **Juin 2024** | Répondre aux appels à projets européens pour financer l'infrastructure ALT-EDIC

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DGLFLF	Porteur	• Financement, conception et mise en œuvre du projet
DGE	Contributeur	• Financement et mobilisation des acteurs économiques
CMN	Contributeur	• Mise à disposition du site de Villers-Cotterêts
DINUM	Contributeur	• Préfiguration par une start-up d'Etat • Financement
SNUM	Contributeur	• Financement • Appui préfiguration
DGMIC	Contributeur	• Mobilisation des acteurs des ICC (médias, presse, etc.)

CONSTRUIRE DES STRATÉGIES NUMÉRIQUES CULTURELLES RÉGIONALES

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

A QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

L'ensemble de travaux conduits dans le cadre de la démarche de stratégie numérique culturelle souligne l'importance de décliner les enjeux et les politiques numériques culturelles en tenant compte des **spécificités territoriales**.

En tant que services déconcentrés, les DRAC et DAC sont en première ligne pour **adapter les dispositifs d'accompagnement** à la transformation numérique à l'écosystème culturel local, et **construire et animer une véritable stratégie territoriale**.

Ceci pose néanmoins d'importants enjeux d'organisation, de moyens et de mise en cohérence avec les dispositifs nationaux et les initiatives des collectivités territoriales.

CONTENU :

- Réaliser un **état des lieux de l'organisation des fonctions numériques dans les services déconcentrés**.
- Conduire une **évaluation du Programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV)**, seul dispositif déconcentré existant sur les politiques numériques culturelles, et formuler des **recommandations sur son évolution**.
- **Cartographier les enjeux territoriaux** des politiques numériques culturelles et identifier les dispositifs existants ainsi que les actions à renforcer ou à développer.
- Proposer un **cadre général pour la formalisation de stratégies numériques culturelles régionales**, et cartographier les écosystèmes culturels locaux à mobiliser dans leur mise en œuvre.

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

- **Juin 2024** | Identifier des DRAC volontaires pour mener cette réflexion
- **Septembre 2024** | Lancer les réflexions et associer aux réflexions un échantillon d'acteurs culturels territoriaux et de collectivités partenaires.
- **Décembre 2024** | Présenter le diagnostic partagé sur les rôles attendus et l'organisation actuelle des DRAC
- **Juin 2025** | Converger vers des scénarios et aboutir à une gouvernance partagée des enjeux numériques

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DRAC	Porteur	
		• Groupe pilote de DRAC volontaires
SNUM	Contributeur	• Impulsion et cadrage de l'action avec les DRAC pilotes • Animation de la gouvernance
DAT	Contributeur	• Organisation et pilotage des DRAC
Directions générales du ministère	Contributeurs	• Enjeux de déconcentration des politiques numériques culturelles

BÂTIR UN PLAN D'ACTION ÉVOLUTIF

« INTELLIGENCE ARTIFICIELLE CULTURELLE »

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

À QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

Les usages de l'intelligence artificielle (IA) dans les secteurs culturels se multiplient, soutenant notamment la valorisation des œuvres et des contenus culturels avec des services pour les publics (algorithme de recommandation, médiation interactive...) ou les professionnels de la connaissance (indexation automatique, aide à l'enseignement...). Levier d'efficacité pour l'action administrative, l'IA générative ouvre également de nouvelles perspectives dans le champ de la création et de la génération d'œuvres. **Des initiatives d'ampleur émergent**, comme le centre de référence français et européen sur les technologies de la langue qui constitue une des actions de la stratégie numérique du ministère. **Certains établissements sous tutelle sont également particulièrement matures** sur le sujet et se sont dotés de stratégies dédiées.

Dans un contexte de débats particulièrement vifs sur le développement de l'IA générative, **la ministre de la Culture a affirmé 3 objectifs prioritaires** : soutenir l'innovation en matière d'IA dans la Culture, être force de proposition en matière de régulation au niveau européen, et mieux former les professionnels actuels et les futurs professionnels, pas seulement à l'IA mais au numérique en général.

Cinq enjeux sont identifiés : la protection des droits d'auteur et droits voisins, la transparence et la lutte contre la désinformation, la valorisation des contenus et actifs culturels français et francophones, l'impact sur les métiers créatifs et sur la chaîne de valeur et l'importance de veiller au développement d'une IA culturelle frugale.

CONTENU - Un plan d'action évolutif :

La stratégie du ministère s'inscrit dans la Stratégie nationale pour l'IA (SNIA), avec la volonté d'ajuster l'action en lien avec l'évolution rapide des technologies d'IA et de leurs usages dans les secteurs culturels :

Les premières actions du ministère s'articulent autour de 5 axes :

- **ACCULTURER ET FORMER** - Accompagner les dirigeants et les agents du ministère et des établissements au travers de modules de sensibilisation et de formation ainsi que d'évènements et de temps d'échange dédiés
- **CRÉER ET METTRE À DISPOSITION DES CORPUS D'ENTRAÎNEMENT** - Mettre en œuvre l'Alliance européenne pour les technologies des langues « ATL-EDIC » pour permettre l'émergence et le partage de modèles de langue préservant la diversité linguistique et culturelle ; Identifier les données et le cadre économique, juridique et technique de la diffusion des corpus d'entraînement
- **PARTICIPER AUX TRAVAUX RÉGLEMENTAIRES** - Adapter les régimes juridiques pour protéger droits d'auteur et voisins et lutter contre la désinformation
- **ENVISAGER L'IA DANS LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE** - Anticiper l'impact sur les maquettes pédagogiques, les techniques d'enseignement, l'évolution des métiers
- **ENRICHIR L'ÉTAT DES LIEUX ET ACCOMPAGNER LES PROJETS** - Lancer un appel à projets dédié à la transition des secteurs culturels ; Développer les échanges au sein du ministère et accompagner les expérimentations

CALENDRIER :

- **1er semestre 2024** | Formalisation d'une nouvelle politique des données et contenus culturels, tenant compte de la SNIA
- **1er semestre 2024** | Lancement des travaux du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA), visant à garantir la rémunération des ayants droit et la sécurité juridique des fournisseurs de modèles d'IA
- **Juin 2024** | Évènement à destination de la communauté numérique culturelle sur l'IA
- **2nd semestre 2024** | Appel à projets France 2030 dédié à la transition des secteurs culturels
- **2nd semestre 2024** | Lancement d'un groupe de travail "IA et écoles"
- **Tout au long de 2024** | Acculturation interne – ateliers de sensibilisation, charte d'usages interne

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

SNUM	Porteur	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des travaux • Actions d'acculturation et de formation, conseil aux établissements
DG, DRAC, IGAC	Contributeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des enjeux et plan d'actions évolutif par secteur, notamment en matière d'impact sur les métiers
EP	Contributeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Porteurs de projets, Contributeurs à l'émergence des modèles de données

AGIR EN CONSCIENCE DES IMPACTS ÉCOLOGIQUES DU NUMÉRIQUE

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

Mettre le numérique au service de la culture et de la création tout en maîtrisant ses impacts écologiques, mais aussi identifier le numérique utile à la transition écologique du secteur culturel.

À QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

Estimé par l'Ademe à 2,5% de l'empreinte carbone Française en 2020, l'empreinte carbone du numérique pourrait, si la France garde la même tendance, être multipliée par 3 en 2050. Le numérique représentait également en 2020, 10% de la consommation électrique française, et cette part pourrait augmenter de 80% en 2050 si nous gardons le même rythme.

Les secteurs culturels ont un rôle essentiel à jouer pour **maîtriser l'impact écologique du numérique** car c'est en partie la course aux nouveaux formats culturels qui alimente la course au renouvellement des terminaux des utilisateurs (TV, smartphones, ordinateurs), alors que la seule étape de fabrication de ces matériels représente presque 80% de l'impact carbone total du numérique en France.

CONTENU :

- **Sensibiliser et former** les agents du ministère, des opérateurs et le secteur culturel aux impact écologiques du numérique
- **Identifier, centraliser et valoriser les ressources pertinentes** pour la transition écologique du secteur culturel et pour un numérique plus sobre (formations, bonnes pratiques, méthodes, calculateurs ...)
- **Faire évoluer les appels à projet, subventions, financements** pour soutenir l'émergence des projets numériques qui soutiennent la transition écologique et la sobriété numérique du secteur culturel
- **Identifier des méthodologies de mesure d'impact écologique** du secteur culturel et **faire naître des outils de mesure** fondés sur les méthodologies validées (en favorisant la mutualisation et la création de communs)

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

- Depuis janvier 2023 | sensibilisation des agents à la sobriété numérique
- Février 2023 | critères de sobriété numérique Alternatives Vertes 2
- Juin 2023 | Centre de ressources interne (Osrose / culture transition écologique / partie numérique)
- Juillet 2023 | offre de service aux DG, EP, SCN et DRAC en termes d'accompagnement à la sobriété numérique
- Septembre 2023 | conventionnement du dispositif « Augures lab numérique responsable »
- Novembre 2023 | formation des référents « sobriété numérique » des EP, SCN et DRAC
- 2024 T1 à T4 | accompagnement des référents dans leur mise en place d'un plan d'actions de sobriété numérique
- 2024 T3 | kit de critères de sobriété numérique pour les AAP

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

SNUM	Porteur
Directions du ministère	Contributeurs
DRAC	Contributeurs

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX USAGES DU NUMERIQUE DANS LA RECHERCHE (TRANSMISSION ET FORMATION)

DESCRIPTION CONCRÈTE DU PROJET :

A QUEL(S) BESOIN(S) RÉPOND-ON ? POURQUOI CETTE ACTION ? :

Les travaux menés dans le cadre de la stratégie numérique culturelle ont porté sur « **la recherche culturelle et ses enjeux à l'ère du numérique** ». Consultation en ligne et ateliers ont placé au centre le besoin de faire connaître et d'accompagner les usages numériques dans et pour la recherche culturelle. Cette démarche a débouché sur la définition de 3 enjeux :

- mettre en place de **nouveaux programmes de recherche et développement** dans le domaine des sciences du numérique avec des points de vigilance entre l'intelligence artificielle (IA) et les pratiques de recherche ;
- favoriser le **développement de grandes infrastructures et d'outils numériques et soutenir les initiatives déjà existantes** ;
- promouvoir et valoriser la **recherche et l'innovation, en favoriser la découvrabilité**, avec un ancrage et arrimage de la recherche culturelle dans l'espace européen et international.

5 actions prioritaires ont été retenues autour de ces 3 enjeux : **outillage, découvrabilité, formation et accompagnement, soutien à l'innovation et aux nouveaux usages, transmission et coopération entre pairs.**

La formation et l'accompagnement aux nouveaux usages du numérique est l'épicentre de ces 5 actions. **Pour ce faire, un état des lieux des nouveaux usages numériques de la recherche culturelle, notamment l'IA générative et l'innovation-crédation immersive dans l'Enseignement et recherche Culture est incontournable.**

CONTENU :

La recherche culturelle couvre un vaste panel de champs disciplinaires et autant de pratiques plurielles qui en découlent. Dans ce contexte, l'objectif est de **référencer les offres de formations aux outils utilisés en recherche culturelle et les différents usages qui émergent ou se développent** ; d'identifier ainsi le **niveau d'acculturation et la montée en compétence des équipes** (enseignants et étudiants) pour l'utilisation du numérique comme outil pédagogique de transmission des connaissances (notamment l'existence de modules de formation au numérique, à l'IA, et l'innovation immersive).

CALENDRIER, ÉTAPES DU PROJET :

- **Septembre 2024** | Mise en place du groupe de travail constitué de référents recherche issus des établissements de l'Enseignement supérieur et Recherche Culture et des départements Recherche des opérateurs du MC, des DRAC (conseillers pour initiatives territoriales), des structures de recherche relevant de l'accord-cadre MC-CNRS en 2023, des Directions générales et délégations de l'Administration centrale.
- **Septembre-décembre 2024** | Collecte des usages et constats.
- **Janvier 2025** | Consolidation de l'état des lieux.
- **Février – mars 2025** | Exploration et sélection des axes d'incitation pouvant être mis en œuvre, en croisant avec les stratégies déjà existantes (stratégie ministérielle de la recherche 2022-2026, plans écologie pour la recherche, etc.).
- **Avril-décembre 2025** | Proposition de mise en place de dispositifs structurels de soutien plus pérennes pour les recherches innovantes (notamment attribution de moyens pour pérenniser les projets ayant bénéficié de subventions par des AAP et des programmes internationaux).

LES PARTIES PRENANTES, LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DG2TDC-BR	Porteur	
Référents Recherche des établissements et opérateurs du MC, DRAC, Laboratoires accord-cadre CNRS, des DG	Contributeurs	<ul style="list-style-type: none">• Gouvernance du groupe de travail• Remontées de terrain• Animation de sous-groupes d'acteurs• Rédaction de points d'étape
SNUM	Contributeur	<ul style="list-style-type: none">• Co animation du groupe de travail